



CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 5 NOVEMBRE 2024

COMPTE-RENDU

Présents : Monsieur Pascal BOUGAULT

Mesdames Catherine MASSONS, Nicole THOIRAIN, Roselyne MULLER, Anny THUILLIER, Kélène SAILLARD ;

Messieur Luc RAUDIN, M. Daniel THOIRAIN et M. Alain PLOIX ;

Excusés : M. Gautier LABESSE, Rémi GAY,

Désignation du secrétaire de séance : a été désigné M. Luc RAUDIN.

- Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 27 Août 2024.

- Organisation des affouages et travaux forestiers

Affouages : La liste des prenants part aux affouages 2024/2025 a été actualisée et sera consultable au panneau d'affichage.

Une facture de 15€ sera envoyée par le trésor public à chaque affouagiste afin de contribuer aux travaux d'entretien des bois.

Etat d'assiette 2025 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

1 - Approuve l'Etat d'Assiette des coupes de l'année **2025** présenté ci-après

2 – Demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder à leur désignation et à leur mobilisation selon les destinations retenues ci-après

Parcelle (unité de gestion)	Surface (à désigner)	Type de coupe	Coupe prévue oui/non (a)	Destination			Produits à délivrer si délivrance partielle		
				Vente intégrale	Délivrance intégrale	Vente et délivrance partielles	Houppiers oui/non	Petits diamètres oui/non	Diamètre vente (b)
1,1	2	E2	oui			X	Oui	Oui	
6,1	1	AX	oui			X	Oui	Oui	
7,1	1	AX	oui			X	Oui	Oui	
8,1	1,96	ACT	oui			X	Oui	Oui	
9,1	2,37	ACT	oui			X	Oui	Oui	

(a) à l'aménagement

(b) en cm. A indiquer si les petits diamètres sont demandés en délivrance. C'est le diamètre à partir duquel les arbres seront vendus, sauf cas particuliers.

3 – Laisse à l'Office National des Forêts le soin d'organiser au mieux les ventes de coupes de bois **sur pied**, la commune demeurant libre de fixer elle-même les prix de retrait si elle le juge utile.

- Amortissement des frais d'étude de l'aménagement des bordures de la RD166

Le Conseil Municipal décide de l'amortissement des frais d'étude de l'aménagement des bordures de la RD166 sur cinq années à compter de l'année 2024.

- Décision modificative amortissement

Monsieur le maire présente au conseil municipal les modifications du budget de la commune :
Il est proposé d'ouvrir des écritures d'opérations d'ordre pour intégrer les frais d'études aux travaux s'y référant.
Ainsi, il a été proposé :

Sections et articles	Somme inscrite au budget	Somme à modifier	Somme inscrite après décision modificative
DI 2112 CHAP 041	0.00	+ 8 387.00	8 387.00
RI 203 CHAP 041	0.00	+ 8 387.00	8 387.00
DI 2804182 CHAP 040	0.00	+ 1 678.00	1 678.00
RI 203 CHAP 042	0.00	+ 1 678.00	1 678.00

Le conseil municipal VALIDE la décision modificative.

- Organisation du 11 novembre

Le 11 Novembre à 11h aura lieu la commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918.
La cérémonie aura lieu devant le monument aux morts et sera suivie d'un apéritif offert aux habitants présents.

- Festivités de Noël

Un évènement festif aura lieu à la salle du marché couvert le samedi 21 et dimanche 22 décembre 2024, nouveauté cette année avec la tenue d'un petit marché de Noël.
Le tirage au sort des affouages sera organisé à cette occasion.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Permanence de la gendarmerie : La prochaine permanence de la gendarmerie aura lieu le vendredi 24 janvier de 15h30 à 17h30 à la Mairie.
- Le Maire ainsi que le 1^{er} Adjoint et l'employé communal ont effectué la réparation des trous de la route de la Coutençon.

Le Maire,
Pascal BOUGAULT